

## FICHE EXPÉRIENCE

### Assemblée Pyrénéenne d'Économie Montagnarde

**Localisation de l'opération :** Massif des Pyrénées - Association de compagnies consulaires

**Données de cadrage :** Nb de communes : 1 182 / Nb d'habitants : 480.000 / Densité : 26,5 hab/km<sup>2</sup>

#### **Expérience :**

##### **Mise en œuvre d'un Système d'Information Territorial au service du développement économique montagnard.**

Depuis la loi de 1984 instituant la montagne comme espace spécifique, ce territoire a vu émerger de nombreuses politiques publiques à différentes échelles territoriales. A la politique interrégionale conduite par le Commissariat à l'Aménagement des Pyrénées (DIACT), se joignent aujourd'hui celles :

- des Régions (Midi-pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon) ;
- des Parcs Naturels Régionaux ou du Parc National ;
- des Euro-Régions (Sud-ouest européen, C.T.P., Pyrénéens-Méditerranées) ;
- d'initiatives communautaires à l'exemple des LEADER+.

En conséquence le postulat, qui fonde notre projet repose sur le fait que la politique montagne n'implique pas un seul intervenant mais se constitue par l'interaction d'un ensemble d'opérateurs.

Ainsi la multiplication des interventions se traduit souvent, dans l'esprit des acteurs pyrénéens, par l'image d'un « mille-feuille » dont la conséquence est de brouiller l'image du Massif et son identité. Chaque strate politique mobilise ses propres outils sans pouvoir organiser une synergie des moyens avec les autres échelons. Autrement dit un niveau d'intervention peut apparaître déséquilibré en l'absence d'un travail de mise en relation avec tous les niveaux.

Cette orientation méthodologique, alliant une mutualisation des données à un S.I.G. (Système d'Information Géographique), répond à l'évolution des besoins de coordination entre les individus, les entreprises et plus largement entre les structures économiques et territoriales. Son principe même permet une lisibilité plus grande de l'espace pyrénéen et répond à la volonté d'accéder à une connaissance collective par la mise en commun des savoirs de chacun.

L'objectif est bien d'ouvrir le développement local à une dimension d'interdépendance et de mise en relation des territoires.

##### **Objectif de l'action**

Notre ambition est de contribuer à la recherche d'une cohérence entre les stratégies de développement en œuvre sur le territoire pyrénéen.

Notre méthode est bâtie sur une mutualisation d'outils de communication et de gestion de l'information.

Et un des facteurs clés repose sur notre volonté d'associer l'ensemble des territoires de projets du massif.

##### **Publics visés**

Les acteurs du développement des territoires pyrénéens au sens large. C'est à dire les institutionnels mais aussi les partenaires privés ainsi que l'ensemble des citoyens.

**Procédures et modalités d'actions**

Il s'agit d'une démarche de travail collaboratif qui s'inscrit pleinement dans la dimension d'une approche citoyenne et participative du développement économique local.

**Les partenaires associés à cette action**

DIACT, Collectivités territoriales et locales, Compagnies consulaires pyrénéennes (Agriculture, Métiers et CCI).

**Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération**

Convention interrégionale de Massif des Pyrénées actuelle et futur 2007-2013.

**Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)**

<http://www.sig-pyrenees.net/>

**Contact**

Laurent PLAINECASSAGNE  
APEM  
32 avenue du Général de Gaulle  
09000 FOIX  
Tel : 05 61 02 14 20  
<http://www.apem.asso.fr/> et <http://www.sig-pyrenees.net/>  
Email : [lp@apem.asso.fr](mailto:lp@apem.asso.fr)

